

LIVRET DU PARTICIPANT

1 | 2 | 3
DECEMBRE
2021

“ALL INCLUSIVE”

AVEC LES SESSAD



© Laurent CABRIT

BORDEAUX
PALAIS 2 L'ATLANTIQUE

14^e

JOURNÉES NATIONALES DES SESSAD



“ ALL INCLUSIVE ”

AVEC LES SESSAD



BORDEAUX
PALAIS 2 L'ATLANTIQUE
14^e JOURNÉES NATIONALES DES SESSAD

1 | 2 | 3
DECEMBRE
2021

Bienvenue à tous



Les équipes de l'ANCREAI, du CREA Nouvelle-Aquitaine et du CREA Ile-de-France remercient sincèrement les membres du comité de préparation, les intervenants, les participants et les partenaires pour leur contribution au succès de ces **14^{èmes} journées nationales des SESSAD.**

Après plusieurs mois de crise sanitaire, nous espérons que cet événement contribuera à renforcer nos liens.

- ◆ **Olivier ADAM**
IRSA – SESSAD SAAAS ET SSEFS (40)
- ◆ **Valérie BAYSE**
Association des SESSAD 77
- ◆ **Virginie BIARNES**
Sauvegarde des Yvelines (78)
- ◆ **Capucine BIGOTE**
CREAI Ile-de-France
- ◆ **Renata CHINALSKA-CHOMAT**
Centre de la Gabrielle (77)
- ◆ **Thierry DIMBOUR**
CREAI Nouvelle-Aquitaine
- ◆ **Sophie DUBOURG**
RENOVATION-SESSAD Rive Droite (33)
- ◆ **Nadia ECALLE**
CREAI Nouvelle-Aquitaine
- ◆ **Patricia FIACRE**
CREAI Nouvelle-Aquitaine
- ◆ **Antoine FRAYSSE**
ANCREAI
- ◆ **Mathilde GALY**
ADEI17-SESSAD de l'Océan (17)
- ◆ **Céline GARNIER**
SESSAD de l'ITEP de la Roussille (79)
- ◆ **Lydie GIBEY**
CREAI Ile-de-France
- ◆ **Nadège HERMEL**
SESSAD Pôle enfance jeunesse APF FH Sud (77)
- ◆ **Hervé LAULHAU**
AOL de Périgueux (24)
- ◆ **Virginie LEBALLEUR**
Centre de la Gabrielle – Association des SESSAD 77
- ◆ **Bénédicte MARABET**
CREAI Nouvelle-Aquitaine
- ◆ **David MARCHAND**
La Mayotte (95)
- ◆ **Marie-Christine MELOU**
SESSAD Sauvegarde des Yvelines (78)
- ◆ **Isabelle MORENO**
ARIMOC-SESSAD CEM Blanche-Neige (64)
- ◆ **Claire PAGES**
GAPAS (75)
- ◆ **Edith PERON**
CREAI Ile-de-France
- ◆ **Vanessa PRIVE-LEBIGOT**
SESSAD EMSP – Saint Junien (87)
- ◆ **Sabrina SINIGAGLIA**
ANCREAI

Les participants _____ aux 14èmes journées SESSAD

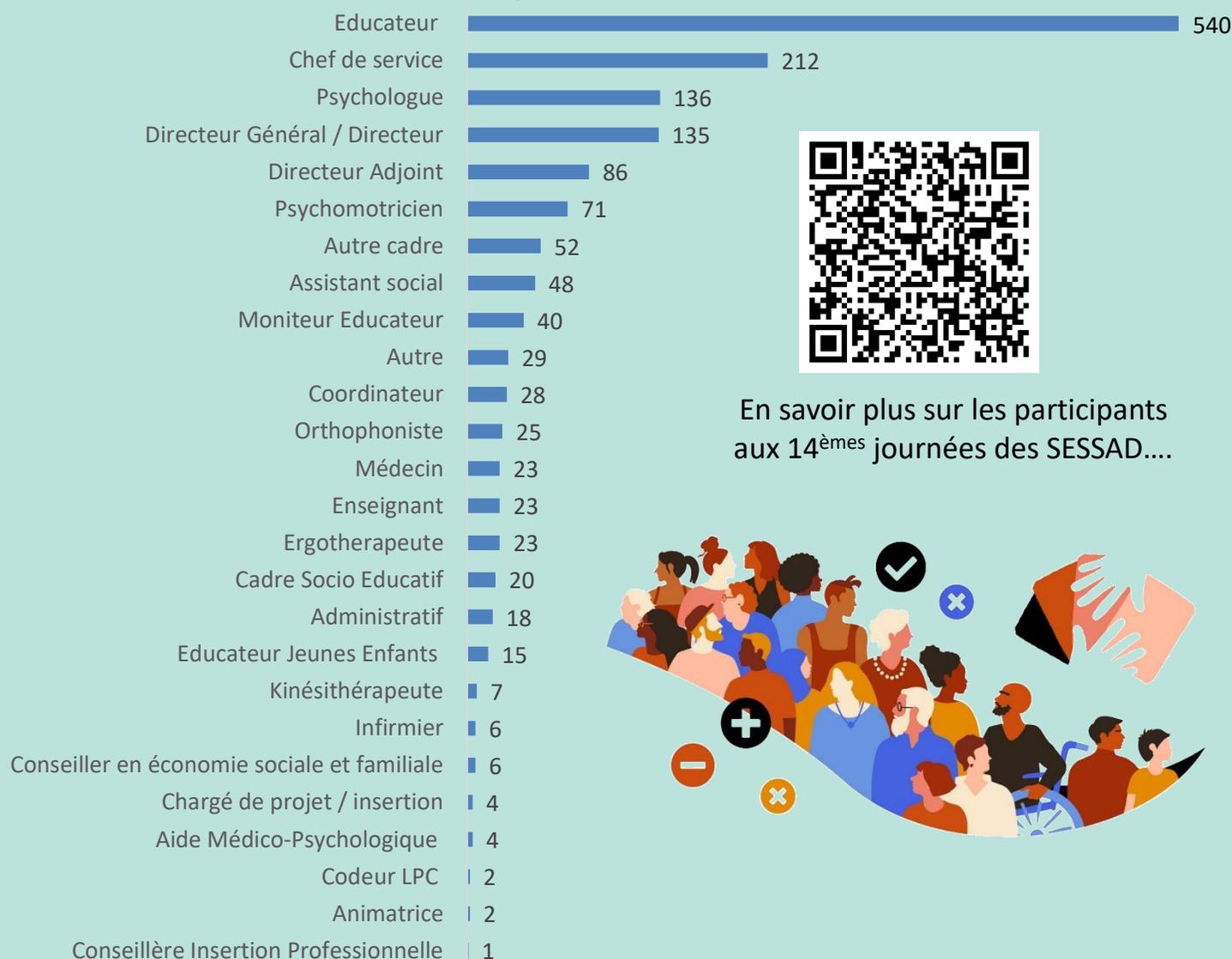
D'où venez-vous?

Nous serons plus de 1 550 à nous retrouver pour cet évènement



Les participants _____ aux 14èmes journées SESSAD

Quelle est votre fonction ?



En savoir plus sur les participants
aux 14^{èmes} journées des SESSAD....



Votre avis compte, aidez-nous à nous améliorer 😊



“ ALL INCLUSIVE ”

AVEC LES SESSAD

Le modèle de fonctionnement et l'offre de service, proposés de longue date par les SESSAD, répondent à ce qui est attendu aujourd'hui pour accompagner les personnes en situation de handicap au cœur d'une société inclusive : aller vers les enfants et les jeunes dans tous leurs lieux de vie, s'adapter à leur environnement et aux besoins particuliers de chacun, proposer des prestations personnalisées, en lien avec les autres acteurs territoriaux.

Les SESSAD disposent d'une bonne connaissance de l'ensemble du parcours de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte, ils travaillent en lien avec les acteurs du milieu ordinaire et particulièrement ceux de l'Éducation nationale, ils occupent une place privilégiée pour l'observation et le repérage des besoins sur leur territoire, ils construisent une expérience de l'articulation entre milieu ordinaire et milieu spécialisé dans une approche écosystémique. Leurs équipes ont le projet de participer à la construction d'une société où chacun apporte "sa contribution à la vie sociale par toute une gamme d'accommodements, et de modalités de suppléance pour garantir l'accessibilité des ressources et des services collectifs"⁽¹⁾. Ainsi, les SESSAD constituent des ressources pertinentes autant qu'incontournables pour faire face à ce nouveau défi.

S'inscrivant dans l'histoire du secteur médico-social, dans un contexte de mise en œuvre des nouvelles orientations sociétales et politiques, les SESSAD montrent des facultés d'adaptation dans de nombreux domaines. Ils déploient des compétences au service de l'ensemble des acteurs du territoire.

Pour autant, cette fonction-ressource est-elle suffisamment connue et valorisée ?

Comment va-t-elle s'articuler avec les nouvelles organisations telles que les plateformes de services, les pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE), les dispositifs intégrés, les équipes mobiles, les pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) etc. ?

Quelle place pour les SESSAD dans une configuration décloisonnée sanitaire et médico-sociale ?

Dans un contexte économique et réglementaire complexe, les SESSAD se questionnent et expérimentent avec leurs partenaires pour inventer des modalités d'actions en co-responsabilité à toutes les étapes du parcours des jeunes. Ils proposent des fonctionnements modulaires et des pratiques d'accompagnement innovantes.

- ◆ Quels usages des outils numériques dans l'accompagnement et dans l'organisation des services ?
- ◆ Comment soutenir le développement du pouvoir d'agir et l'autodétermination des jeunes ?
- ◆ Comment répondre aux besoins liés à la santé des jeunes ?
- ◆ Quels impacts sur les compétences et les métiers ?
- ◆ Quelles innovations pour la conduite du changement et l'accompagnement des équipes ?
- ◆ Quels effets sur la qualité d'accompagnement des jeunes et des familles ?

Autant de questions qui seront abordées lors de ces 14^{èmes} journées nationales.

(1) Charles Gardou, *La société inclusive, parlons-en ! Il n'y a pas de vie minuscule*, Erès, 2012, p.37.

PROGRAMME

(Susceptible d'être modifié)

Grand témoin des journées nationales - Robert Lafore,
Professeur en droit public, ancien Directeur de Science Po Bordeaux.

MERCREDI 01 décembre 2021

- 14h00** OUVERTURE DES JOURNÉES
Accueil des participants par l'ANCREAI – **Jean-Pierre Depond**, Président du CREAI Nouvelle-Aquitaine et **Marc de Montalembert**, Président du CREAI Ile-de-France.
Allocution d'ouverture par **Pierre Hurmic**, Maire de Bordeaux, - **Véronique Billaud**, Directrice Générale Adjointe de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et **Amélie Verdier**, Directrice Générale de l'ARS Ile-de-France (*sous-réserve*).
- 14h45** CONFÉRENCE INTRODUCTIVE : **La société inclusive : Enjeux et paradoxes** - **Paul-Loup Weil-Dubuc**, Responsable du Pôle Recherche à l'Espace éthique Ile-de-France.
- 15h45** De l'électrochoc à l'évolution permanente : **illustration de la plasticité des SESSAD**
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE menée dans les SESSAD, suite à l'épidémie COVID-19
Bénédicte Marabet, Responsable du Pôle Etudes & Observation, CREAI Nouvelle-Aquitaine et **Capucine Bigote**, Conseillère Technique, CREAI Ile-de-France.
- 16h30** TABLE-RONDE **sur la coordination des parcours** avec **Valérie Maurin-Dulac**, Cheffe du Bureau de l'école inclusive DGESCO, **Charlotte Faïsse**, Direction de l'autonomie ARS IDF, **Christiane Jean-Bart**, Cheffe du Service RBPP - HAS, **Anne-Sophie Lavaud Rousseau**, Direction de l'Offre de Soins et de l'Autonomie ARS Nouvelle-Aquitaine, **Evelyne Delay**, Directrice de la MDPH de la Gironde, **Michel Keisler**, Directeur Général APAJH 33 (PCPE Trait d'Union).
Animé par **Antoine Fraysse**, Délégué Fédéral ANCREAI.
- 17h45** **Premières impressions et premiers retours** - **Robert Lafore**
- 18h00** Récital de piano - **William Theviot** - Un pianiste classique...pas si classique!

JEUDI 02 décembre 2021

- 09h00** CONFÉRENCE PLÉNIÈRE **"Le Modèle du Développement Humain et du Processus de Production du Handicap (MDH-PPH 2018), un modèle pour favoriser un environnement inclusif"** - **Pierre Castelein**, Vice-président international du Réseau International sur le Processus de Production du Handicap - RIPPH.
- 10h00** RESULTATS DE L'ÉTUDE **"Croiser les regards pour évaluer les besoins des enfants en situation de handicap et protégés par les services de l'Aide sociale à l'enfance"** - **Patricia Fiacre**, Conseillère Technique CREAI Nouvelle-Aquitaine.
- 10h30** Pause.
- 10h45** **Ateliers**
- 13h00** Déjeuner
- 14h30** **Ateliers**
- 16h45** CONFÉRENCE PLÉNIÈRE **"Accompagner les ados à l'ère du numérique"** - **Jocelyn Lachance**, Socio-Anthropologue, Maître de conférence à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.
- 18h00** Cocktail servi par Capdevielle Traiteur.

VENDREDI 03 décembre 2021

- 09h00** CONFÉRENCE PLÉNIÈRE **"Vue internationale sur les composantes essentielles de l'intégration des services"**
Yves Couturier, Ph. D., professeur titulaire, Directeur scientifique du réseau de connaissances en services et soins de santé intégrés de première ligne, Département de travail social, Université de Sherbrooke (Canada).
- 09h45** **Soutenir les innovations pédagogiques en faveur des élèves handicapés**
Jacques Mikulovic, Professeur des universités, Directeur de l'INSHEA, Institut National Supérieur de formation et de recherche, Handicap et Enseignements adaptés.
- 10h00** TABLE-RONDE - **Le fonctionnement en dispositif** - **Stéphane Corbin**, Directeur Adjoint de la CNSA, **Valérie Discour**, Directrice Adjointe, DITEP "Rive Droite" Renovation, **Stéphanie Deblois**, Directrice Générale, la Plateforme Territoriale d'Inclusion "Jean-Elien Jambon".
Animée par **Thierry Dimbour**, Directeur du CREAI Nouvelle-Aquitaine.
- 11h00** **Synthèse des journées et perspectives** - **Robert LAFORE**
- 12h00** Clôture des journées - **Jacques Nodin** - Président de l'ANCREAI.



Retrouvez la tribu
des Clownenroute et sa diversité.
Randonneurs, accompagnateurs de
vos 3 journées.



Mousse



Crêpe



Johnny



Pirate



Wolverine



Café

Clownenroute
06 86 86 72 15.

LES ATELIERS

- 1 L'ENJEU DE L'ACCOMPAGNEMENT PRÉCOCE : QUELLE PLACE POUR LES SESSAD ?
- 2 DEVENIR ADULTE EN SESSAD
- 3 INTIMITÉ, VIE AMOUREUSE ET SEXUALITÉ : QUE PEUVENT PROPOSER LES SESSAD ?
- 4 TOUS À L'ÉCOLE
- 5 FAIRE ÉVOLUER LES COMPÉTENCES EN SESSAD POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE L'INCLUSION
- 6 PRATIQUES MANAGÉRIALES INNOVANTES : POURQUOI ET COMMENT LES METTRE EN PLACE AU SEIN DES SESSAD ?
- 7 COMMENT MESURER L'EFFICIENCE DES SESSAD ?
- 8 SESSAD DANS LE MILLEFEUILLE - PARTOUT MAIS POUR QUEL RÔLE ?
- 9 LE SOUTIEN PAR LES PAIRS : UNE NÉCESSITÉ
- 10 SOUTIEN AUX FRATRIES ET JEUNES AIDANTS : QUEL RÔLE POUR LES SESSAD ?
- 11 APPROCHE POPULATIONNELLE OU TERRITORIALE
- 12 SERAFIN-PH, AVANT UNE RÉFORME TARIFAIRE, UN LANGAGE COMMUN

*Chaque participant a choisi deux ateliers au moment de l'inscription.
Attention, pour des raisons d'organisation il n'est pas possible de modifier ces choix.*

Horaires des ateliers

Matin : **10h45 – 12h45**
Après-midi : **14h30 – 16h30**

MERCREDI 01 décembre 2021

**Grand témoin des journées nationales
Robert Lafore,**

Docteur en droit public, ancien Directeur de Science Po Bordeaux

13h00 Accueil des participants.

14h00 Accueil par

- ◆ **l'ANCREAI,**
- ◆ **Jean-Pierre Depond,** Président du CREAI Nouvelle-Aquitaine
- ◆ **Marc de Montalembert,** Président du CREAI Ile-de-France.

OUVERTURE DES JOURNÉS

- ◆ **Pierre Hurmic,** Maire de Bordeaux
- ◆ **Véronique Billaud,** Directrice Générale Adjointe de l'ARS Nouvelle-Aquitaine,
- ◆ **Amélie Verdier,** Directrice Générale de l'ARS Ile-de-France. (*sous réserve*)

14h45 CONFÉRENCE INTRODUCTIVE : **La société inclusive : Enjeux et paradoxes**

- ◆ **Paul-Loup Weil-Dubuc,** Responsable du Pôle Recherche à l'Espace éthique Ile-de-France.

15h45 De l'électrochoc à l'évolution permanente : **illustration de la plasticité des SESSAD.**
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE menée dans les SESSAD, suite à l'épidémie COVID-19.

- ◆ **Bénédicte Marabet,** Responsable du Pôle Etudes & Observation, CREAI Nouvelle-Aquitaine,
- ◆ **Capucine Bigote,** Conseillère Technique, CREAI Ile-de-France.

16h30 TABLE-RONDE **sur la coordination des parcours**

- ◆ **Valérie Maurin-Dulac,** Cheffe du Bureau de l'école inclusive DGESCO,
- ◆ **Charlotte Faïsse,** Responsable du département de l'offre pour personnes en situation de handicap, Direction de l'Autonomie ARS Ile-de-France,
- ◆ **Christiane Jean-Bart,** Cheffe du Service RBPP - HAS,
- ◆ **Anne-Sophie Lavaud Rousseau,** Directrice déléguée à l'autonomie, Direction de l'Offre de Soins et de l'Autonomie ARS Nouvelle-Aquitaine,
- ◆ **Evelyne Delay,** Directrice de la MDPH de la Gironde,
- ◆ **Michel Keisler,** Directeur Général APAJH 33 (PCPE Trait d'Union).

Animé par **Antoine Fraysse,** Délégué Fédéral ANCREAI.

18h00 Premières impressions et premiers retours – **Robert Lafore**

18h00 Récital de piano - **William Theviot** - Un pianiste classique...pas si classique!

Grand témoin des journées nationales



Robert Lafore,

Docteur en droit public. Directeur de l'Institut d'études politiques de Bordeaux. Professeur agrégé de droit public, Directeur honoraire de l'Institut d'études politiques — université de Bordeaux. Il est membre du conseil d'administration et Président du conseil de prospective de l'UNIOSS.

Auteur d'ouvrages sur le droit et les institutions de la protection sociale, il a publié de nombreux articles et contributions à des ouvrages collectifs sur le droit de l'action sociale et plus largement sur la politique sociale (politiques sociales françaises, européennes, comparées).

A series of 25 horizontal dashed lines for writing.

A series of horizontal dashed lines spanning the width of the page, intended for writing or drawing.

De l'électrochoc à l'évolution permanente : illustration de la plasticité des SESSAD

Présentation des résultats de l'enquête menée dans les SESSAD, suite à l'épidémie COVID-19



Bénédicte Marabet, Responsable du Pôle Etudes & Observation, CREAI Nouvelle-Aquitaine

Capucine Bigote, Conseillère Technique, CREAI Ile de France

A la fin du printemps 2020, après le 1^{er} déconfinement, les CREAI Ile-de-France et Nouvelle-Aquitaine ont conduit une enquête par questionnaire auprès des SESSAD.

Cette enquête avait pour objectif de faire un état des lieux des différentes pratiques et organisations mises en œuvre par les SESSAD pour assurer la continuité de leur activité durant le confinement. Près de 120 SESSAD y ont participé, des SESSAD de toutes les régions accompagnant des publics concernés par tout type de handicap, permettant d'avoir un échantillon très diversifié.

Les résultats obtenus, à ce stade de la crise sanitaire (juin 2020) dont nul à l'époque ne supposait qu'elle connaîtrait encore de nombreux rebondissements, montrent que les SESSAD ont su adapter leurs modes d'interventions pour éviter toute rupture brutale et durable des accompagnements. Globalement, à l'issue de cette période de 1^{er} confinement, le constat a pu être fait que l'alliance avec les familles s'en est trouvé renforcée. Des nouvelles pratiques ont été développées en particulier, une utilisation accrue des outils numériques tant pour les interventions que pour la communication intra équipe avec une bonne appropriation par les professionnels.

Néanmoins, la charge mentale liée à l'enjeu de garantir la sécurité de tous et à la difficulté à gérer les protocoles sanitaires successifs a pu être éprouvante. Et beaucoup de SESSAD rappellent que « leurs métiers de relation » s'exercent dans de meilleures conditions en face à face.

A series of horizontal dashed lines for writing, consisting of 20 lines spaced evenly down the page.

Table ronde sur la coordination des parcours



Valérie Maurin-Dulac, Cheffe du Bureau de l'école inclusive DGESCO

Charlotte Fäisse, Responsable du département de l'offre pour personnes en situation de handicap, Direction de l'Autonomie ARS Ile-de-France

Christiane Jean-Bart, Cheffe du service RBPP - HAS

Anne-Sophie Lavaud-Rousseau, Directrice déléguée à l'autonomie - ARS Nouvelle-Aquitaine.

Evelyne Delay, Directrice de la MDPH de la Gironde

Michel Keisler, Directeur Général APAJH 33 (PCPE Trait d'Union)



Animée par **Antoine Fraysse**, Délégué Fédéral ANCREAI

La transformation de l'offre à l'œuvre dans le secteur médico-social nécessite de repenser les organisations dans une logique de responsabilité populationnelle partagée. Ainsi, d'une structure qui avait pour objet de tendre à répondre à l'ensemble des besoins d'un enfant, la logique de parcours nécessite une articulation étroite entre différents acteurs d'un territoire, qu'ils relèvent du champ sanitaire, du médico-social, du social ou du droit commun, pour répondre aux besoins individuels de chaque enfant. Ainsi, chaque acteur est insuffisant mais indispensable.

De plus, la volonté d'une inclusion sociale du plus grand nombre d'enfants en situation de handicap nécessite de conduire ces actions dans une logique de subsidiarité, en privilégiant d'abord le droit dit commun.

Ainsi, la coordination autour des besoins de chaque enfant nécessite une interconnaissance entre les différents acteurs d'un territoire pour pouvoir mobiliser collectivement la réponse aux besoins de chaque enfant.

Cette table-ronde ambitionne d'apporter aux participants des éclairages sur les enjeux suivants :

- *Les différents niveaux de coordination et leurs déclinaisons dans les territoires.*
- *La coordination autour de la scolarisation des enfants en situation de handicap : les freins et leviers pour une scolarisation des enfants en situation de handicap.*



A series of 25 horizontal dashed lines spanning the width of the page, intended for handwriting practice.





*Un pianiste classique...
pas si classique!*



William THEVIOT - Pianiste concertiste (musique classique)

En parcourant tous mes tweets sur mon compte twitter ([@TheviotW](https://twitter.com/TheviotW)), vous pourrez revoir:

- Duo en visio avec Claire Keim,
- Plusieurs émissions télévisées (France 3 Aquitaine, TV7),
- Articles de presse,
- Tournage de plusieurs vidéos pour ma chaîne Youtube,
- Rédaction de chroniques,
- Participation aux manifestations pour la réouverture des lieux de culture, rencontres diverses...

Site : <http://william-theviot.fr/>

VIDEO 1 : https://www.youtube.com/watch?v=IzTf_rO-F08

VIDEO 2 : <https://www.youtube.com/watch?v=jKhIEgvZPjI>

Revoir les photos d'un concert :

<https://www.flickr.com/photos/128632549@N04/albums/72157700384481305>

Annonce sur le site officiel des Escales d'Été :

<https://escales-ete.com/evenements/recital-de-piano-romantique-et-champetre?o=3559>

Suivez moi sur les réseaux sociaux :

Twitter : [@TheviotW](https://twitter.com/TheviotW)

Facebook : <https://www.facebook.com/Theviot-William-115472375493493/>

Chaîne Youtube : <https://www.youtube.com/channel/UCvfnAFEaUYsIKSVShAMtBIA/videos>



JEUDI 02 décembre 2021

- 08h00** | Accueil des participants.
- 09h00** | CONFÉRENCE PLÉNIÈRE : **“Le Modèle du Développement Humain et du Processus de Production du Handicap (MDH-PPH 2018), un modèle pour favoriser un environnement inclusif”**
◆ **Pierre Castelein**, Vice-Président international du Réseau International sur le Processus de Production du Handicap -RIPPH.
- 10h00** | RESULTATS DE L'ÉTUDE : **“Croiser les regards pour évaluer les besoins des enfants en situation de handicap et protégés par les services de l'Aide sociale à l'enfance”**
◆ **Patricia Fiacre**, Conseillère Technique CREA Nouvelle-Aquitaine.
- 10h30** | Pause.
- 10h45** | **Ateliers**
- 13h00** | Déjeuner
- 14h30** | **Ateliers**
- 16h45** | CONFÉRENCE PLÉNIÈRE : **“Accompagner les ados à l'ère du numérique”**
◆ **Jocelyn Lachance**, Socio-Anthropologue, Maître de conférence à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.
- 18h00** | Cocktail servi par Capdevielle Traiteur

Le modèle du développement Humain et du Processus de Production du Handicap (MDH-PPH 2018), un modèle pour favoriser un environnement inclusif »



Pierre Castelein, Vice-Président international du Réseau International sur le Processus de Production du Handicap – RIPPH.

Le Processus de Production du Handicap (PPH) constitue une application du modèle anthropologique du développement humain (MDH), un modèle conceptuel applicable à tout être humain. Le MDH-PPH permet d'illustrer le processus interactif entre les facteurs personnels et les facteurs environnementaux déterminant la qualité de réalisation des habitudes de vie de la personne.

En accordant une grande importance aux facteurs environnementaux, l'utilisation du MDH-PPH évite d'imputer à la personne la responsabilité du handicap. La qualité de la participation sociale, c'est-à-dire le degré de réalisation des habitudes de vie et le degré de satisfaction (qualité de vie) d'une personne, est considérée comme évolutive dans le temps en fonction des changements observés au niveau de ses facteurs personnels, incluant ses préférences et choix autodéterminés, et son contexte environnemental.

Le MDH-PPH prône une **approche inclusive** puisqu'il s'agit de mettre en œuvre une action sur la **qualité de l'environnement** (physique, social, comportemental) afin de favoriser l'exercice des droits des personnes fonctionnellement différentes.

L'approche inclusive signifie : **Bouger les lignes pour tout le monde** donc transformer la société ordinaire selon les principes **de droits humains** réaffirmés par la CDPH (Convention relative aux droits des personnes handicapées ratifiée le 18 février 2010 par la France).



A series of 20 horizontal dashed lines for writing.

« Croiser les regards pour évaluer les besoins des enfants en situation de handicap et protégés par les services de l'Aide sociale à l'enfance »



Etude réalisée par le CREAI Nouvelle-Aquitaine en collaboration avec le CREAI Ile de France avec le soutien financier de la CNSA, du Groupe Humanis, du Groupe Alliance et du Groupe IRCHEM.



Patricia Fiacre, Conseillère technique CREAI Nouvelle-Aquitaine (Antenne de Poitiers).

Les situations estimées complexes sont fréquemment celles d'enfants dont les besoins d'accompagnement incombent à différents champs d'intervention. Pour élaborer un projet prenant en compte la globalité des besoins de l'enfant et engageant des acteurs diversifiés, plusieurs conditions doivent être réunies. Cette coopération implique, en effet, que les besoins d'accompagnement soient identifiés, que les informations nécessaires et suffisantes pour les prises de décision soient partagées et actualisées mais aussi que le rôle et les missions de chaque intervenant soient clairement définis au sein d'un projet personnalisé élaboré pour et avec la personne concernée.



La recherche-action menée en 2017-2019 par le CREAI Nouvelle-Aquitaine et par CREAI Ile-de-France visait à expérimenter les conditions nécessaires à la coopération entre les services de l'Aide sociale à l'enfance, la MDPH et l'Education nationale. Elle aboutit à des propositions pratiques.

A series of horizontal dashed lines for writing, consisting of 26 lines spaced evenly down the page.



Pour vous, ce jeudi 2 décembre, le déjeuner et le cocktail sont proposés par Capdevielle



Produits présentés et proposés par
Esat Château Lescure
Esat Ferme de la Haute Lande
Ils sont avec nous,
rencontrez les directement
sur leur stand

@ : chateaulescure@adiaph.fr

☎ : 05 57 98 04 60

@ : fermedelahaute lande@adiaph.fr

☎ 05 56 65 62 29

U.N.A.D.E.R.E

Union Nationale ADERE

" le réseau d'achat partagé "

Le Réseau ADERE est une centrale de Référencement Associative, l'Union Nationale des ADERE (U.N.ADERE), comptant plus de **6000 adhérents** issus du secteur de l'Économie Sociale et Solidaire : un service Achats qui négocie une offre adaptée pour faire jusqu'à 25% d'économies, des juristes à vos côtés pour être assurés de faire les bons choix, un accompagnement spécifique pour vos investissements et vos appels d'offre. **Le Réseau ADERE c'est également un réseau d'Associations Régionales, les ADERE,** une équipe régionale à votre disposition et à votre écoute au quotidien pour vous accompagner dans votre politique d'achats (mise en concurrence, études comparatives...) tout en vous laissant liberté de choix et autonomie dans vos achats. Enfin **le Réseau ADERE, c'est une politique RSE ambitieuse pour donner du sens à votre engagement à nos côtés !**

Contact : www.unadere.fr / 04 73 19 01 51 / serviceadherents@adere.fr

1 | 2 | 3
DECEMBRE
2021

À NOS CÔTÉS POUR LES JOURNÉES SESSAD

Voxa Direct, votre partenaire privilégié pour le sous-titrage de vos événements en direct

Grâce à la vélotypie.



8 Pl. de l'Europe,
14200 Hérouville-Saint-Clair
voxadirect.com
02.61.53.64.10



NOUS RENDONS **ACCESSIBLES VOS MESSAGES EN DIRECT** POUR VOS CONFÉRENCES,
MEETINGS, RÉUNIONS D'ENTREPRISE



SIGNE, service d'interprètes (diplômés) en LSF

Traducteur SIGNE
est une agence d'interprétation
en Langue des Signes Française.

57 rue Mouneyra 33000 Bordeaux
<http://www.signesf.com/>
05 56 51 08 63



A series of 25 horizontal dashed lines for writing.

1 | 2 | 3
DECEMBRE
2021

RENCONTREZ NOS PARTENAIRES SUR LEUR STAND



Association Nationale des
Centres Régionaux d'Etudes,
d'Actions et d'Informations
en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité



**EXPO
PHOTOS**
À ne pas
manquer...



ESAT
Château Lescure
ADIAPH
33490 VERDELAIS
05.57.98.04.68



ESAT
FERME DE LA HAUTE LANDE
ADIAPH
33840 CAPTIEUX
05 56 65 62 29

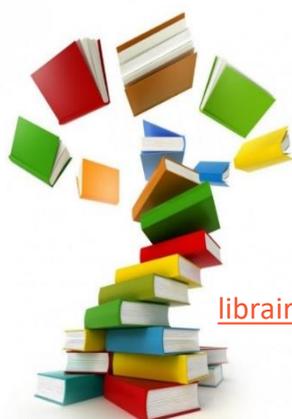


LIBRAIRIE L'HIRONDELLE

librairie itinérante
qui se spécialise à
la demande

05 56 25 77 58

librairie.lhironnelle@wanadoo.fr



Projet EPoP
Des questions?
Un stand pour vous
renseigner

VENDREDI 03 décembre 2021

08h00 | Accueil des participants.

09h00 | CONFÉRENCE PLÉNIÈRE **“Vue internationale sur les composantes essentielles de l’intégration des services”**

- ◆ **Yves Couturier**, Ph. D., Professeur titulaire, Directeur scientifique du réseau de connaissances en services et soins de santé intégrés de première ligne, Département de travail social, Université de Sherbrooke (Canada).

09h45 | **Soutenir les innovations pédagogiques en faveur des élèves handicapés**

- ◆ **Jacques Mikulovic**, Professeurs des universités, Directeur de l’INSHEA, Institut National Supérieur de formation et de recherche, Handicap et Enseignements adaptés.

10h00 | TABLE-RONDE : **Le fonctionnement en dispositif**

- ◆ **Stéphane Corbin**, Directeur adjoint de la CNSA,
- ◆ **Valérie Discour**, Directrice Adjointe, le DITEP “Rive Droite” Rénovation,
- ◆ **Stéphanie Deblois**, Directrice Générale, la Plateforme Territoriale d’Inclusion “Jean-Elien Jambon”.

Animée par **Thierry Dimbour**, Directeur du CREAI Nouvelle-Aquitaine.

11h00 | **Synthèse des journées et perspectives** – **Robert Lafore**

12h00 | Clôture des journées - **Jacques Nodin** - Président de l’ANCREAI.

Ils ont orchestré et animé ces journées

Lydie Gibey



Antoine Fraysse



Thierry Dimbour



Soutenir les innovations pédagogiques en faveur des élèves handicapés



Jacques Mikulovic a été nommé directeur de l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA) au 1er septembre 2019.

Professeur des Universités et ancien directeur de l'ESPE de l'académie de Bordeaux.

Ses principaux travaux de recherche portent sur :

- Politiques publiques
- Formation des adultes
- Lutte contre toutes les exclusions (chômage, détention, situation de handicap, échec et violence scolaire)
- L'intégration par les APS et la formation des personnes en situation de handicap



L'INSHEA, Institut National de Formation et de Recherche pour l'Education des jeunes handicapés et les enseignements adaptés est un établissement public à caractère administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Établissement public national de formation et de recherche dédié aux personnes à besoins éducatifs particuliers (BEP) et à l'accessibilité, l'INSHEA agit pour l'inclusion scolaire, sociale et professionnelle.

Sa mission s'organise autour de trois pôles : Formations | Ressources | Recherche

L'INSHEA exerce ses activités en partenariat avec des administrations publiques, des organismes de formation et de recherche, des associations et des entreprises en France et à l'étranger.

L'institut apporte son concours à la définition et à la mise en œuvre des politiques relatives à son domaine d'expertise.

L'INSHEA conçoit, publie et diffuse des ressources techniques, scientifiques et pédagogiques adaptées à tous les publics.

A series of horizontal dashed lines for writing.

« Vue internationale sur les composantes essentielles de l'intégration des services » ?



Yves Couturier, Ph. D., professeur titulaire, Directeur scientifique du Réseau de connaissances en services et soins de santé intégrés de première ligne, Département de travail social, Université de Sherbrooke (Canada).

Dans le contexte d'une plus grande reconnaissance de l'interdépendance des diverses réponses aux besoins de la population, de nombreuses propositions conceptuelles et innovations circulent de plus en plus afin de mieux coordonner les services de santé et sociaux. Collaboration interprofessionnelle, approches intersectorielles, métiers de la coordination, outils cliniques multidimensionnels et partageables et autres parcours trouvent leur cohérence dans le projet d'accroître l'intégration des services. Cette conférence présentera les principes fondateurs et les composantes opérationnelles essentielles de l'intégration des services les plus fréquents à l'échelle internationale. Elle présentera également les conditions de gestion du changement favorable à l'implantation réussie de dispositifs intégrateurs.

A series of 25 horizontal dashed lines for writing.

Table ronde « Le fonctionnement en dispositif »



Stéphane Corbin, Directeur Adjoint de la CNSA
Valérie Discour, Directrice Adjointe , le DITEP
"Rive Droite" Rénovation,
Stéphanie Deblois, Directrice Générale, la
Plateforme Territoriale d'Inclusion "Jean-Elien
Jambon"



Animée par **Thierry Dimbour**, Directeur du CREA
Nouvelle-Aquitaine.

" Les créations de nouveaux dispositifs territoriaux intégrés se multiplient sur le territoire ».

A la suite des DITEP, créés par la loi du 26 janvier 2016, et précisés dans le décret du 24 avril 2017, les DIME et les DAME intègrent progressivement, depuis la loi du 26 juillet 2019, tous les professionnels des SESSAD en leur sein.

Comment penser l'articulation avec les autres professionnels du dispositif au service d'une meilleure réponse aux besoins des personnes accompagnées ?

Quels nouveaux outils de communication et de coordination interne entre professionnels ?

Quelles évolutions des organisations et des pratiques internes ?

La notification unique implique également une plus grande responsabilité vis-à-vis de la MDPH qui "confie une situation" au dispositif. Libre à lui d'organiser la réponse, en fonction de son évaluation de la situation, de l'environnement de l'enfant et sa famille, de son projet individualisé. Entre "prestations milieu ordinaires", "accueil séquentiel" et "séjours de répit pour les aidants", c'est toute une gamme d'accompagnements diversifiés qui peut être désormais mise en œuvre au sein d'un dispositif, sans délai ni nouvelle notification.

Comment suivre et rendre compte de ces situations, de leurs évolutions, auprès de la MDPH ?

La mise en place de ces dispositifs, avec une autorisation unique, pose aussi la question des nouvelles relations avec les organismes gestionnaires et leurs autorités de tarification. Cette réponse individuelle proposée par le dispositif, sous forme de prestations ciblées, pose naturellement la question du financement et surtout, de la mesure de l'activité.

Comment "se mettre d'accord" sur la façon de compter avec son ARS ou son Département ?

Notre table ronde profitera des éclairages de Stéphane CORBIN qui travaille depuis plusieurs années sur les politiques de transformation de l'offre au sein de la CNSA et des retours d'expériences de deux dispositifs territoriaux : un des premiers DITEP installé en France et une plateforme territoriale récemment créée."

A series of 25 horizontal dashed lines for writing.

LES ATELIERS

- 1 L'ENJEU DE L'ACCOMPAGNEMENT PRÉCOCE : QUELLE PLACE POUR LES SESSAD ?
- 2 DEVENIR ADULTE EN SESSAD
- 3 INTIMITÉ, VIE AMOUREUSE ET SEXUALITÉ : QUE PEUVENT PROPOSER LES SESSAD ?
- 4 TOUS À L'ÉCOLE
- 5 FAIRE ÉVOLUER LES COMPÉTENCES EN SESSAD POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE L'INCLUSION
- 6 PRATIQUES MANAGÉRIALES INNOVANTES : POURQUOI ET COMMENT LES METTRE EN PLACE AU SEIN DES SESSAD ?
- 7 COMMENT MESURER L'EFFICIENCE DES SESSAD ?
- 8 SESSAD DANS LE MILLEFEUILLE - PARTOUT MAIS POUR QUEL RÔLE ?
- 9 LE SOUTIEN PAR LES PAIRS : UNE NÉCESSITÉ
- 10 SOUTIEN AUX FRATRIES ET JEUNES AIDANTS : QUEL RÔLE POUR LES SESSAD ?
- 11 APPROCHE POPULATIONNELLE OU TERRITORIALE
- 12 SERAFIN-PH, AVANT UNE RÉFORME TARIFAIRE, UN LANGAGE COMMUN

*Chaque participant a choisi deux ateliers au moment de l'inscription.
Attention, pour des raisons d'organisation il n'est pas possible de modifier ces choix.*

Horaires des ateliers

Matin : **10h45 – 12h45**
Après-midi : **14h30 – 16h30**

Atelier **1**

L'ENJEU DE L'ACCOMPAGNEMENT PRÉCOCE : QUELLE PLACE POUR LES SESSAD ?

L'intervention précoce auprès des enfants présentant un retard de développement est devenue un axe stratégique porté aussi bien dans le champ de la déficience intellectuelle, (à la suite des recommandations de l'expertise INSERM), que dans la stratégie nationale autisme et, désormais, dans la stratégie nationale de protection de l'enfance. Or, de nombreux SESSAD ne sont pas en mesure d'accueillir des enfants de moins de 6 ans compte tenu de l'ampleur des listes d'attente. De leur côté, les CAMSP sont également souvent en situation de saturation d'accueil, en manque de relais pour certains des enfants ayant atteint l'âge de 6 ans, les empêchant, à leur tour, d'accueillir les plus jeunes. De plus, l'absence de continuité entre les deux structures avec des périodes transitoires (soins uniquement en libéral) devenues fréquentes, engendre un risque important de rupture de soins.

Ainsi, dans ce contexte contraint, comment les SESSAD peuvent-ils construire et développer des stratégies d'intervention précoce? Quelle place les SESSAD peuvent-ils prendre dans les lieux d'accueil de petite enfance et à l'entrée en école maternelle? Quelles articulations peut-on penser avec les CAMSP pour éviter les ruptures de parcours?

Partant de l'exemple d'une mobilisation d'acteurs et d'un « bricolage » sur un territoire dans le cadre de la démarche d'une "Réponse Accompagnée Pour Tous", cet atelier interrogera la complémentarité des missions entre CAMSP et SESSAD ainsi que la possibilité d'envisager tous les relais pour favoriser les interventions et les soins précoces et garantir la continuité des parcours.

Animé par :

Nadège Hermel, Adjointe de Direction, Association des SESSAD 77 – SESSAD Pôle enfance jeunesse APF FH Sud 77

Valérie Bayse, Association des SESSAD 77.

Intervenants :

Coralie Morpin, SESSAD L'Espar – Fondation Ellen Poidatz (77)

Andréa Bauer, Directrice du CAMSP « Le Chat Perché » (77), Déléguée Régionale IDF de l'ANECAMSP

Rapporteur :

Aurélié Lermenier, CREA Bretagne

Horaires

Matin : 10h45 – 12h45

Après-midi : 14h30 – 16h30

Atelier 2

DEVENIR ADULTE EN SESSAD

Le passage à l'âge adulte est un moment charnière dans la vie de tout jeune. Comment les SESSAD accompagnent-ils cette période de transitions, de tensions, de possible rupture, d'entrée dans une vie adulte avec les responsabilités rattachées ? Comment soutenir leur pouvoir d'agir de ces jeunes adultes à cette étape ? Comment les accompagner à devenir acteurs de leurs projets ?

A 18 ans se posent, pour ces jeunes comme pour tous les autres, les questions de l'accès à la citoyenneté (droit de vote, responsabilité juridique...) et à une vie sociale d'adulte (formation, emploi, accès à un logement autonome, participation sociale...).

Les SESSAD doivent accompagner ces jeunes adultes en s'appuyant avant tout sur les services et dispositifs de droit commun : accès aux soins (réseau santé jeunes, Maison des Adolescents...), à la formation et aux diplômes (CFA, université...), au logement (habitat inclusif, Foyers de jeunes travailleurs...), à l'emploi (dispositif d'emploi accompagné, RQTH...). Or, ces services et dispositifs ne sont pas toujours « accessibles » et nécessitent d'apporter des outils et des accompagnements adaptés.

L'atelier s'interrogera sur les pistes d'action pour les SESSAD, qui avec un agrément jusqu'à 20 ans voire 25 ans, ont pour mission de faciliter cette transition délicate, en évitant les ruptures.

Animé par :

Sophie Dubourg, Cheffe de service SESSAD DITEP Rive Droite – Association Rénovation (33)

Mathilde Galy, Directrice du Pôle Ambulatoire – ADEI (17)

Intervenants :

Sandrine Benureau, Educatrice spécialisée, SESSAD de l'Océan – ADEI (17)

Florence Mendiboure, Plateforme Handamos APAJH / ARI (33)

Rapporteur :

Inca Ruiz, CREAI Occitanie

INTIMITÉ, VIE AMOUREUSE ET SEXUALITÉ : QUE PEUVENT PROPOSER LES SESSAD ?

Intimité, vie amoureuse et sexualité sont des sujets qui s'inscrivent dans les réflexions et les pratiques des professionnels de SESSAD. Contribuant à préparer les jeunes à leur vie d'adulte, l'éducation à la sexualité se fonde sur les valeurs d'égalité, de tolérance, de respect de soi et d'autrui. Elle veille à garantir le respect des consciences, du droit à l'intimité et de la vie privée de chacun. L'éducation à la sexualité contribue à la construction de la personne et à l'éducation du citoyen. À l'école, au collège et au lycée, elle vise à permettre aux élèves d'adopter des attitudes de responsabilité individuelle et sociale.

A travers cet atelier, nous verrons quelles peuvent être les spécificités d'un accompagnement à la vie amoureuse, sexuelle et intime auprès des jeunes accompagnés par les SESSAD. Comment aborder ces questions avec les enfants et leurs parents? Quels peuvent être les supports et les outils pédagogiques à disposition des équipes de SESSAD pour soutenir et animer la démarche?

Quelles sont les thématiques à aborder? Comment adapter le contenu et la forme des actions développées? Quels sont les préalables à toute démarche d'accompagnement relative à ces questions?

Pour ne pas en rester à la transmission de connaissances et d'informations mais développer un véritable accompagnement, certains SESSAD ont mis en œuvre des démarches originales impliquant jeunes, parents et professionnels. L'objet de l'atelier est de pouvoir identifier, à la lumière de retours d'expériences, les clés de réussite et les points de vigilance à la mise en œuvre d'une démarche d'accompagnement à la vie amoureuse et sexuelle. Le retour d'expérience par un SESSAD illustrera le thème de l'atelier.

Animé par :

David Marchand, Directeur DITEP/DAME la Mayotte (95)

Intervenants :

Virginie Leballeur, Cheffe de service du SESSAD Centre de la Gabrielle (77)

Stéphanie Soulié, Directrice Adjointe du Pôle API, Centre de la Gabrielle (77)

Jean-Luc Letellier, CRÉDAVIS

Rapporteur :

Marianne Schmitt, CREAI Nouvelle-Aquitaine

Horaires

Matin : 10h45 – 12h45

Après-midi : 14h30 – 16h30

Atelier 4

TOUS À L'ÉCOLE

Si l'impulsion politique vers des dispositifs inclusifs ne fait plus de doute, le "comment y parvenir ?" et "avec qui ?" est au cœur des préoccupations des professionnels engagés dans l'accompagnement des enfants et des adolescents en situation de handicap. Cette question du "comment ?" concerne en premier lieu les enseignants, pour qui cette impulsion est souvent vécue comme une injonction à faire et à réussir.

Comment donner du sens à cette inclusion scolaire et soutenir l'équipe pédagogique ? Comment passer d'un idéal à atteindre à une pratique concertée, ajustée aux besoins de chaque enfant ou adolescent dans un collectif hétérogène avec, parfois, des objectifs divergents ?

Comment prendre en compte les difficultés vécues par les enfants ou les adolescents, leurs parents et les professionnels impliqués ?

En quoi l'inter disciplinarité incarnée par de nouveaux dispositifs peut-elle devenir un levier efficace au service de ce projet ambitieux ?

Avec quelles modalités d'intervention, quels dispositifs d'appui, quelles coopérations (Éducation Nationale et SESSAD) ?

C'est à ces différentes questions que cet atelier va tenter de répondre, à partir de la présentation d'expériences qui permettront d'ouvrir le débat.

Animé par :

Isabelle Moreno, Directrice Générale ARIMOC (64)

Intervenants :

Jean-François Lafont, Conseiller Technique « élèves en situation de handicap » de la Rectrice de Bordeaux

Marilyne Lapeyre, Directrice Pôle Enfance-Adulte APF 24

Rapporteur :

Lucie Bordeau, CREA Nouvelle-Aquitaine

Horaires

Matin : 10h45 – 12h45

Après-midi : 14h30 – 16h30

Atelier 5

FAIRE ÉVOLUER LES COMPÉTENCES EN SESSAD POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE L'INCLUSION

Pour répondre aux attentes d'une société plus inclusive, certaines pratiques professionnelles dans les SESSAD se renforcent. Ainsi, la fonction de coordination de parcours se structure en s'appuyant sur une vision globale de la situation de l'enfant et de ses besoins, afin d'articuler l'ensemble des intervenants autour de lui. Par ailleurs, les SESSAD sont plus que jamais tournés vers l'extérieur, les équipes sont désormais régulièrement mobilisées pour effectuer des missions de sensibilisation, notamment auprès des professionnels du droit commun (enseignants, professionnels de la petite enfance, du périscolaire, de l'animation...).

Être capable de prendre la parole face à un auditoire divers, de transmettre des connaissances, de construire un contenu adapté aux spécificités du public et en lien avec d'autres cadres d'intervention, autant de nouvelles compétences attendues pour les éducateurs ou professionnels paramédicaux des SESSAD. Faire monter collectivement les équipes en compétence, se former individuellement ou à plusieurs, se lancer dans la FEST (formation en situation de travail) : comment penser l'accompagnement des équipes pour faire émerger ou développer des compétences devenues stratégiques ?

Ne faudrait-il pas, en complément, promouvoir d'autres compétences dites « douces » qui peuvent être facilitatrices (communication, résolution de problèmes, créativité...) ? Partant d'exemples de SESSAD qui ont accompagné ce mouvement auprès de leurs équipes, cet atelier permettra aux professionnels d'échanger sur les constats, réussites, difficultés survenues et attentes en matière de développement des compétences.

Animé par :

Danièle Bellahsen, CREAI Ile-de-France

Intervenants :

Aurélie Dupuis, Les Papillons Blancs de la Colline (92)

Charlotte Madec, Les Papillons Blancs de la Colline (92)

Eloïse Fumeron-Mayeur, Responsable de service, SESSAD IEM de Villepatour, Croix Rouge (77)

Ingrid Ebner, Responsable de service, SESSAD IEM de Villepatour, Croix Rouge (77)

Rapporteur :

Marie-Pierre Costa, CREAI Paca-Corse

PRATIQUES MANAGÉRIALES INNOVANTES : POUR QUOI ET COMMENT LES METTRE EN PLACE AU SEIN DES SESSAD ?

« Le monde d'aujourd'hui requiert un mode supérieur d'intelligence collective. Pour maîtriser un monde massivement plus grand, massivement plus rapide, massivement plus technologique, il faut trouver une alternative au mode de fonctionnement traditionnel (Olivier d'Herbemont, *Booster l'Intelligence collective*, Armand Colin, 2012, p. 22) ».

L'innovation managériale est donc une forme particulière d'innovation : en effet, il s'agit d'une innovation dans les pratiques de management, à travers le développement de nouveaux outils, techniques ou processus. Les méthodes de travail ou l'organisation du travail vont être alors être modifiées afin de répondre à des problématiques auxquelles l'organisation est confrontée (en particulier des sujets complexes pour lesquels les pratiques managériales classiques ne semblent plus être pertinentes).

Alors que les SESSAD font face à la complexité des transformations et des situations, est-il encore possible de trouver des solutions sans co-construction et sans faire appel à de nouvelles postures ou de nouvelles structures d'organisation ? L'innovation managériale peut-elle être une réponse adaptée aux enjeux actuels des SESSAD ?

Cet atelier permettra de (re)découvrir les grands principes d'une démarche d'innovation managériale et éclairera les points de vigilance et les apports de celle-ci. Les participants seront invités à expérimenter la puissance de l'intelligence collective.

Animé par :

Benoît Quémar, Consultant expert, LINK'S

Lydie Gibey, Directrice, CREAI Ile-de-France

Nadège Hermel, Adjointe de Direction, SESSAD Pôle enfance jeunesse APF FH Sud (77)

Valérie Bayse, Association des SESSAD 77

Virginie Biarnes, Directrice Déléguée, SESSAD Sauvegarde des Yvelines (78)

Intervenants :

Les participants

Rapporteur :

Elisabeth Laplagne, CREAI Nouvelle-Aquitaine

COMMENT MESURER L'EFFICIENCE DES SESSAD ?

Depuis leur création les SESSAD n'ont eu qu'un objectif, celui de faire progresser les enfants. Il leur incombe alors de mettre en place une organisation et un fonctionnement efficaces garantissant cette progression par l'intermédiaire du projet personnalisé. « *La recherche d'une meilleure efficacité est au cœur des évolutions du secteur social et médico-social... selon trois axes :*

- ◆ *Qualité du service rendu à la personne,*
- ◆ *Efficacité, afin que les actions atteignent les objectifs fixés,*
- ◆ *Efficience, en s'assurant que la façon dont sont mises en œuvre les actions se fasse au meilleur coût possible et permette la meilleure utilisation possible »(ASH, numéro Juridique et social « Plateformes de services, Enjeux, stratégies, repères juridiques », cahier 2, N° 3130, 18 octobre 2019, page 27).*

Dans cette perspective, la réforme de la tarification ne risque-t-elle pas de transformer l'obligation de moyens en une obligation de résultats ? A l'heure des nouvelles plateformes de services, le projet individuel va-t-il devenir un « contrat commercial » ? La formalisation, l'efficacité du projet personnalisé, sa mise en œuvre, l'évaluation des résultats escomptés deviendraient alors la question centrale pour le renouvellement des prestations qui vont financer le service.

L'enjeu est important voire capital pour les SESSAD. Comment mesurer l'efficacité des projets ? Quels sont les indicateurs pertinents qui existent ou qu'il faut mettre en place ? Quels outils d'évaluation mobiliser pour mesurer la progression et en rendre compte ? Quel sera l'impact de la réforme de la tarification ? Quelle démarche initier pour préparer les équipes ?

Animé par :

Olivier Adam, Directeur du Pôle sensoriel des Landes (40)

Céline Garnier, Cheffe de service éducatif de l'antenne Nord (St Jacques de Thouars) et du Service Inclusif de l'ITEP de La "Roussille" (79).

Intervenants :

Martine Brunet, Educatrice spécialisée ITEP « La Roussille » (79)

Marie-Thérèse Babin, Educatrice spécialisée ITEP « La Roussille » (79)

Cécile Lanuque, Cheffe de service SESSAD Pôle sensoriel des Landes (40)

Rapporteur :

Mahdi Belharet, CREAI Nouvelle-Aquitaine

Horaires

Matin : 10h45 – 12h45

Après-midi : 14h30 – 16h30

Atelier 8

SESSAD DANS LE MILLEFEUILLE - PARTOUT MAIS POUR QUEL RÔLE ?

Ces dernières années ont vu le déploiement accéléré de nombreux dispositifs à destination des personnes handicapées. A l'initiative de l'ARS pour la plupart, ces dispositifs ont clairement vocation à compléter, voire suppléer, l'offre existante en direction de publics ciblés, avec l'objectif d'une meilleure réponse aux situations et d'une plus grande équité territoriale. A l'image de la Nouvelle-Aquitaine, plusieurs régions se sont très rapidement dotées de services territorialisés, le plus souvent à l'échelle départementale : Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE), Plateformes Territoriales d'Appui (PTA), Plateformes de Coordination et d'Orientation (PCO), Dispositifs d'appui à la coordination (DAC), Equipes Mobiles d'Appui Médico-Sociales ou les « Dispositifs Intégrés tout Handicap » (DIH), comme en Ile-de-France...

Autant de nouvelles modalités de positionnement pour les acteurs qui participent à restructurer la politique de l'offre en réponse aux besoins croissants dans les champs du handicap et de la dépendance. La mission première de ces nouveaux services est clairement ciblée, il s'agit de la coordination du projet et du parcours de la personne, du tout-petit enfant à la personne âgée. Pour la plupart de ces services, le périmètre d'intervention se veut le plus large possible. Il ne s'agit pas de délivrer directement des prestations mais d'en être l'organisateur et le garant. Les PCPE et les PCO sont financés à cette intention. De ce fait, nous constatons, avec ces nouveaux modèles un phénomène d'accumulation assimilé à une sorte de « millefeuille » qui voit ses couches s'empiler au fil des ans.

Avant de questionner les rôles et places que les SESSAD vont pouvoir occuper dans ce contexte, il convient d'explorer plus avant la nature et le contenu de ces nouveaux dispositifs. Pour cela, nous proposons de faire un point d'étape avec quelques services qui ont aujourd'hui dépassé leur période de mise en route. Notre atelier propose de découvrir le fonctionnement d'un DAC, d'une PCO et d'un PCPE à travers les témoignages et retours d'expérience de leurs intervenants.

Animé par :

Hervé Laulhau, Directeur Général de l'AOL de Périgueux (24)

Intervenants :

Emilie Naulin, Coordinatrice PCPE « Zéro sans solution-situations critiques » AOL (24)

Anne Delsart, Plateforme Territoriale d'Appui Dordogne (24)

Hugues Delamare, Plateforme Territoriale d'Appui Dordogne (24)

Laurent Drapie, Chef de service, PCPE TSA, PCPE situations critiques, Plateforme de Coordination et d'Orientation, ADEI (17)

Rapporteur :

Valérie Guénot, CREA Pays de la Loire

Atelier 9

LE SOUTIEN PAR LES PAIRS UNE NÉCESSITÉ

Le soutien par les pairs est une relation d'entraide créée entre des personnes ayant un vécu expérientiel commun. C'est une forme de soutien particulier, dans la mesure où ce support ne peut concerner que d'autres personnes partageant les mêmes expériences. De nombreuses recherches reconnaissent l'importance de ce type de soutien, car il améliore la qualité de vie générale, il permet aux personnes de trouver des stratégies d'adaptation, de développer une idée plus positive d'elles-mêmes et de favoriser leur pouvoir d'agir. Le soutien par les pairs peut se présenter sous différentes formes et se caractériser par des stratégies formelles et informelles (groupes d'entraide, « mentorat », programmes plus structurés...). Il suppose au préalable que le savoir expérientiel des personnes soit reconnu.

L'atelier s'interrogera sur les cadres d'actions possibles pour soutenir et développer plus massivement différentes formes de soutien par les pairs au sein des SESSAD. Quel positionnement des professionnels pour accompagner cette démarche ? Quel outillage ? Quelles sont les conditions qui favorisent cette démarche ? Dans quelle mesure peut-on s'inspirer du modèle et des ressorts des GEM ?

Des jeunes ayant développé des projets de soutien par les pairs échangeront avec les professionnels de la salle, sur leurs expériences et leurs attentes.

Animé par :

Capucine Bigote, Conseillère Technique, CREAI Ile-de-France

Intervenants :

Tristan Yvon, Président de l'association Ado'tiste

Armelle d'Eyssautier, Croix Rouge française, pour le projet EPOP.

Thomas Bouquet, Croix Rouge française, pour le projet EPOP.

projet EPOP (Empowerment and participation of persons with disability)

Rapporteur :

Agathe Soubie, CREAI Nouvelle-Aquitaine

Horaires

Matin : 10h45 – 12h45

Après-midi : 14h30 – 16h30

Atelier 10

SOUTIEN AUX FRATRIES ET JEUNES AIDANTS : QUEL RÔLE POUR LES SESSAD ?

Si la mise en lumière des aidants familiaux s'affirme, celle des jeunes aidants est encore pleinement dans l'obscurité. Pourtant, ils seraient 500 000 jeunes dédiés à la cause familiale lorsqu'elle est confrontée à la dépendance d'un parent, d'un frère ou d'une sœur. Les professionnels du secteur social et médico-social côtoient parfois ces jeunes aidants et expriment une difficulté pour prendre en compte ce statut et sa réalité. Les quelques travaux dédiés à cette thématique indiquent le déni, sinon l'inscription « naturelle » des aidants à la tâche confiée, au nom d'un mécanisme familial inhérent. Mais dans quelle mesure le sujet « missionné » (l'aidant) ne devient-il pas, à son tour, celui à aider ?

Cet atelier proposera une réflexion sur deux fenêtres de la thématique.

Un échange sur les situations repérées et une identification des invariants parmi la diversité des situations. Quelles sont les formes d'aides apportées par ces jeunes à leur frère ou sœur en situation de handicap ? Existe-t-il, au sein des familles, un espace possible pour évoquer la place du jeune aidant ? La période de confinement a-t-elle révélé des aspects nouveaux ou une « astreinte prolongée » du jeune aidant ?

Dans un second temps, nous interrogerons le regard des professionnels et les conseils auprès des familles dans la prise en compte de l'espace privé et de l'intimité du schéma familial. Jusqu'où sommes-nous « habilités » à intervenir ? Sur quels champs et domaines, les interventions sont-elles possibles ? Est-ce une mission à penser en partenariat (Education nationale, association de parents...)?

A partir des pratiques confondues, nous tenterons de construire le chemin possible entre le jeune aidant et les SESSAD. Comment être force de propositions et de position, plus adaptées pour ces jeunes aidants ?

Animé par :

Jean-David Peroz, Conseiller Technique, CREAI Ile-de-France

Intervenants :

Amarantha Bourgeois, Association Jade (Jeunes AiDants Ensemble)

Laure Grisinger (film témoignage)

Rapporteur :

Nathalie Martinez, CREAI Occitanie

APPROCHE POPULATIONNELLE OU TERRITORIALE

SESSAD des villes, SESSAD des champs...

Le dispositif d'accompagnement par un SESSAD peut prendre plusieurs formes en fonction du projet porté par le service, des attentes du Plan Régional de Santé ou de l'organisation territoriale existante :

- ◆ Un accompagnement centré sur un public spécifique (TSA, polyhandicap, handicap sensoriel) nécessitant une montée en compétences très pointue de l'équipe d'intervenants, la constitution d'un réseau de partenaires dédiés et la capacité de produire de l'expertise auprès de prescripteurs (équipe pluridisciplinaire de la MDPH, équipe de soutien à la scolarisation de l'Education nationale ...)
- ◆ Un accompagnement ciblé sur un territoire d'action, auprès d'un public présentant tout type de handicap, nécessitant une gamme d'intervenants aux compétences élargies et en capacité de traiter différents types de demandes individuelles.

Comment manager les compétences internes et les partenariats en fonction de la typologie du SESSAD ? Comment dépasser les contraintes liées à un territoire d'action très large, du fait de la spécificité du public accompagné et de l'absence d'autres ressources spécialisées ? Comment mieux organiser les ressources pour répondre aux projets portés par ces SESSAD généralistes ou spécialisés ?

Deux SESSAD représentant ces différents modes d'intervention viendront témoigner des adaptations de leurs pratiques et de leurs stratégies d'interventions pour répondre au mieux à leurs missions particulières. Les échanges au sein de l'atelier viseront à favoriser la mutualisation des outils et des bonnes pratiques validées au sein des SESSAD.

Animé par :

Thierry Dimbour, Directeur du CREAI Nouvelle-Aquitaine

Intervenants :

SESSAD Pôle sensoriel des Landes (40)

Plateforme Territoriale d'Inclusion Jean Elie Jambon (33)

Rapporteur :

Sabrina Sinigaglia, ANCREAI

SERAFIN-PH, AVANT UNE RÉFORME TARIFAIRE, UN LANGAGE COMMUN

L'objectif de la réforme SERAFIN-PH est de permettre des parcours de vie sans rupture dans une visée inclusive. Elle priorise l'accès au droit commun en favorisant la fonction ressource des établissements et services médico-sociaux auprès des acteurs de droit commun sur leur territoire. Elle met en avant l'organisation des réponses aux situations complexes et ambitionne de garantir le libre choix des personnes en situation de handicap.

Le groupe de travail national consacré à la réforme a souhaité, en premier lieu, harmoniser les références utiles à la définition des besoins des personnes accompagnées et des services rendus par les ESMS. La nomenclature des besoins et celle des prestations permettent aujourd'hui aux acteurs de partager ces références.

Aujourd'hui après cinq années de travail technique, la réforme entre dans la phase d'expérimentation d'un modèle.

Comment les nomenclatures des besoins et des prestations permettent-elles aux ESMS de faire évoluer les projets personnalisés et de service ? Comment les SESSAD peuvent-ils s'en saisir ? Plus largement, quelles conséquences la réforme aura-t-elle sur l'organisation et le fonctionnement des SESSAD ?

Animé par :

Patricia Fiacre, Conseillère Technique, CREAI Nouvelle-Aquitaine

Intervenants :

Antoine Fraysse, Délégué Fédéral ANCREAI

Frédérique Gagnou, IDACT (16)

Rapporteur :

Bénédicte Marabet, Responsable du Pôle Etudes & Observation, CREAI Nouvelle-Aquitaine

A series of 25 horizontal dashed lines spanning the width of the page, intended for handwriting practice.



A series of 24 horizontal dashed lines spanning the width of the page, providing a guide for handwriting practice.



A series of 23 horizontal dashed lines spanning the width of the page, intended for writing or drawing.

A series of 22 horizontal dashed lines spanning the width of the page, intended for handwriting practice.

L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT EN SESSAD EN 2020



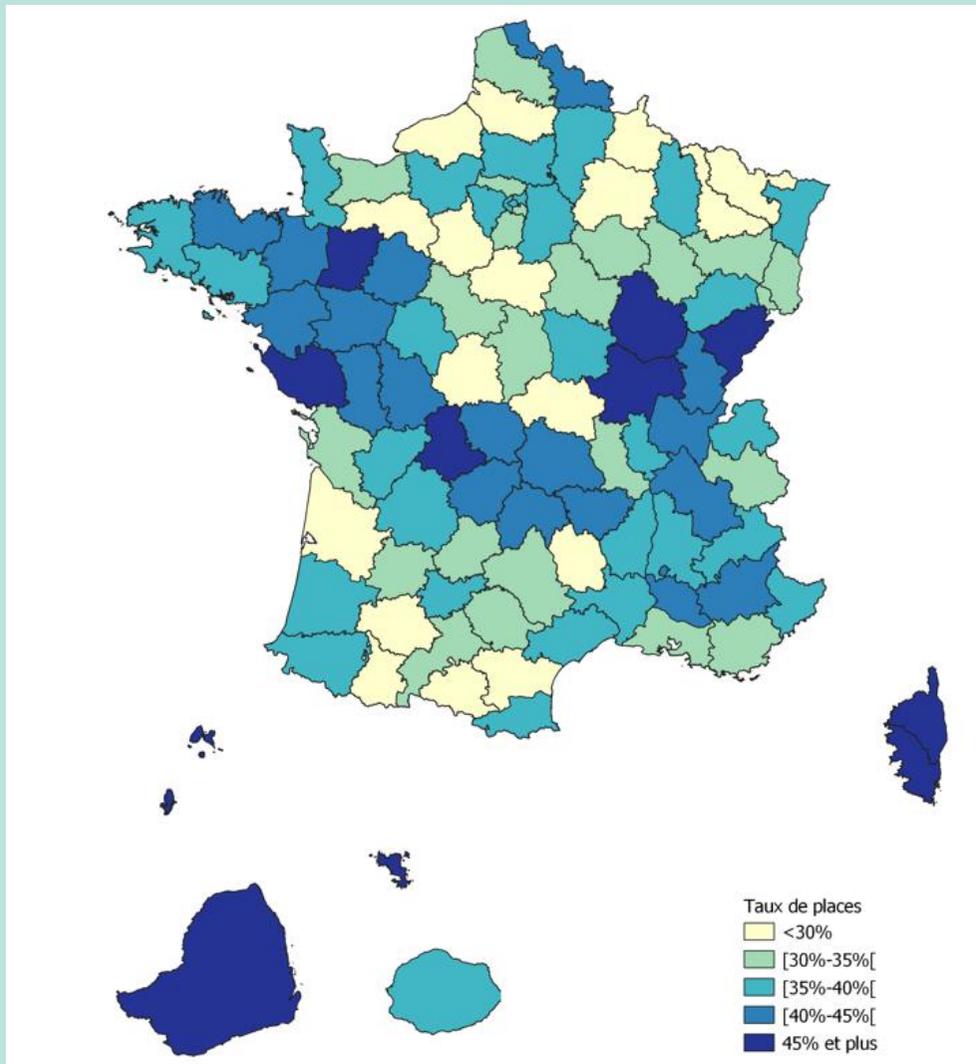
Handidonnées

Panorama des données sur le handicap

<https://handidonnees.fr>

Fin 2020, **1 800 SESSAD fonctionnaient en France avec 53 700 places installées**. A cette offre, se rajoutent 3 400 places proposant, au sein des dispositifs types DITEP et DIME, des « *prestations en milieu ordinaire* », soit un total de 57 100 places. Cette offre de SESSAD et de prestations de milieu ordinaire représente au niveau national **36% de l'ensemble des places médico-sociales** installées pour enfants et adolescents en situation de handicap.

Taux de places en SESSAD et en prestations en milieu ordinaire dans l'offre médico-sociale



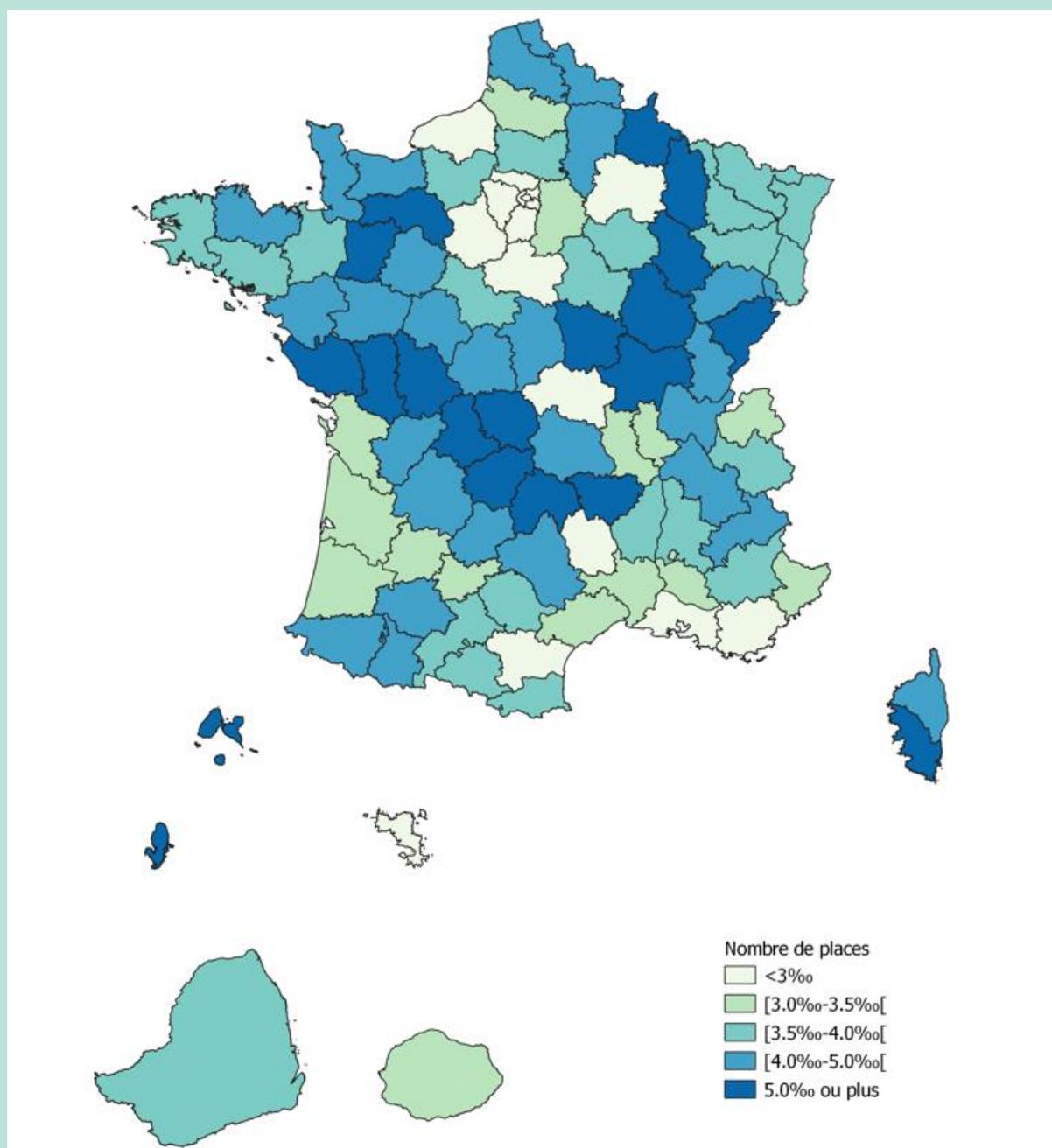
Source : FINESS – Réalisation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Les écarts interdépartementaux sont importants révélant les particularismes locaux du processus de la construction et de la transformation de l'offre, avec un minimum de 12% en Lozère et un maximum de 63% en Côte-d'Or en France métropolitaine et de 64% à Mayotte.

L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT EN SESSAD EN 2020

En 2020, la France comptait plus de 16 millions d'habitants âgés de 0 à 19 ans inclus, le taux moyen d'équipement en SESSAD et prestations en milieu ordinaire s'élevait à **3,7 places pour 1000 jeunes de moins de 20 ans**.

Nombre de places en SESSAD et en prestations en milieu ordinaire pour 1000 habitants de moins de 20 ans



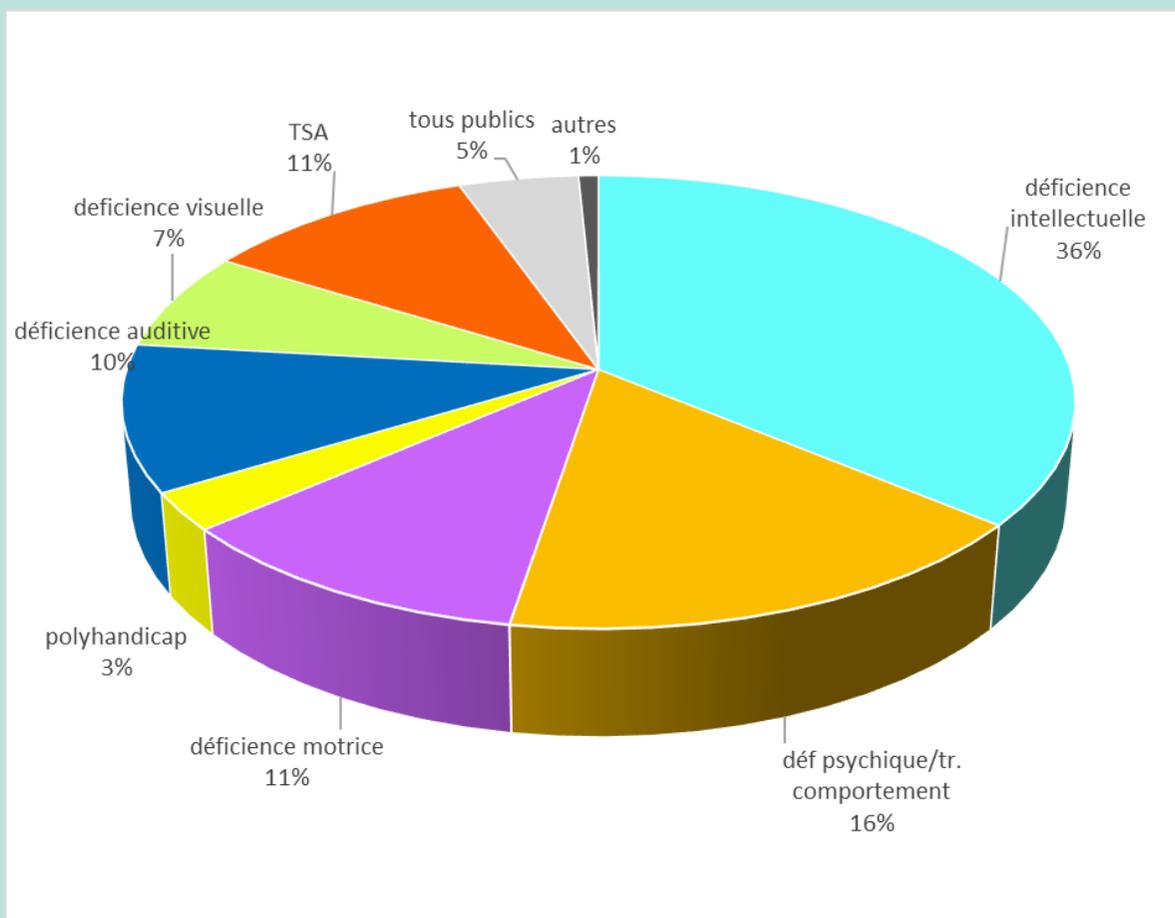
Source : FINESS, INSEE (ELP 2020) – Réalisation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Sur cet indicateur, des disparités entre départements apparaissent également avec des taux d'équipement en SESSAD et prestations en milieu ordinaire allant de 1,2 ‰ à Mayotte et 2,2‰ en Val-de-Marne (pour la Métropole) à 8,7‰ en Isère.

L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT EN SESSAD EN 2020

L'offre d'accompagnement en SESSAD ne s'est pas développée de façon uniforme pour tous les types de handicap¹. Ainsi, alors que les places pour enfants avec une déficience intellectuelle représentent 46% de l'offre totale en ESMS, elles ne concernent que 36% de l'offre en SESSAD. A l'inverse, pour les handicaps affectant les fonctions motrices ou sensorielles qui ne génèrent pas d'obstacles majeurs à une inclusion scolaire, l'accompagnement en SESSAD est privilégié (ex : 17% des places en SESSAD sont dédiées aux déficiences auditives et visuelles contre 8% dans l'ensemble des ESMS).

Répartition des places installées en SESSAD selon le type de handicap (France -2020)



Source : FINESS – Réalisation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Répartition des places par type de handicap et mode accompagnement

	SESSAD	Ensemble des ESMS
déficience intellectuelle	36%	46%
def psychique/tr. comportement	16%	19%
déficience motrice	11%	8%
polyhandicap	3%	5%
déficience auditive	10%	5%
déficience visuelle	7%	3%
TSA	11%	9%
autres	6%	4%
TOTAL	100%	100%

Source : FINESS – Réalisation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

LES ÉTUDES RÉALISÉES PAR CREAI Nouvelle-Aquitaine

L'accompagnement des enfants et des adolescents avec des troubles auditifs en Nouvelle-Aquitaine : état des lieux, besoins, attentes et perspectives, décembre 2019, 98 pages.



Etude sur les IME et leurs SESSAD en Nouvelle-Aquitaine : adéquation des accompagnements pour une meilleure inclusion des jeunes avec une déficience intellectuelle, juillet 2019, 74 pages.

Le passage à l'âge adulte des jeunes en situation de handicap en Nouvelle-Aquitaine, novembre 2019, 38 pages.



Le parcours de soins et d'accompagnement des personnes cérébrolésées en Nouvelle-Aquitaine, janvier 2020, 100 pages.

La part des services dans les ESMS pour enfants et adultes en situation de handicap en Nouvelle-Aquitaine, janvier 2021, 8 pages.



Inclusion scolaire des enfants et adolescents en situation de handicap et accompagnés par un ESMS en Nouvelle-Aquitaine, année scolaire 2020-2021, 7 pages.

LES ÉTUDES RÉALISÉES PAR CREAI Nouvelle-Aquitaine

Diagnostic des moyens et de l'organisation pour assurer la continuité des soins auprès des personnes en situation de polyhandicap dans les ESMS de Nouvelle-Aquitaine, novembre 2020, 48 pages.



Les CMPP en Nouvelle-Aquitaine : activité et public accompagné, septembre 2018, 82 pages.

LES ÉTUDES RÉALISÉES PAR CREAI Ile-de-France

Diagnostic territorial dans le champ des handicaps rares en Ile-de-France, 2019



Diagnostic territorial partagé dans le champ du polyhandicap en Île-de-France, 2019



Centre ressource vie affective, sexuelle, intime et parentalité, 2021

Recherche ERICA : mieux identifier les risques de danger de l'enfant/adolescent en milieu familial pour mieux y répondre - programme européen de formation multi-professionnelle ERICA, 2021.



LES ÉTUDES RÉALISÉES PAR _____ CREAI Nouvelle-Aquitaine et CREAI Ile-de-France

Expérimentation des conditions et des outils nécessaires à l'évaluation des situations d'enfants relevant du secteur médico-social et de la protection de l'enfance, juillet 2019, 114 pages



LES ÉTUDES RÉALISÉES PAR _____ ANCREAI



Le non-recours aux établissements et services médico-sociaux handicap suite à une orientation de la MDPH, avril 2020, 101 pages

Etude relative à l'accessibilité des formules de répit et à leur impact sur les aidants familiaux de personnes en situation de handicap, septembre 2019, 221 pages



UN OUTIL DE MANAGEMENT PAR LA QUALITÉ
centré sur **L'ÉVALUATION** et la mise en œuvre
structurée **DU PLAN D'AMÉLIORATION**
de la qualité dans le temps



L'outil de la fédération des CREAI
pour conduire la démarche qualité des ESSMS
www.arsene-evaluation.fr

Une application numérique proposée partout en France
avec l'accompagnement des CREAI, qui s'appuie sur
plus de 15 ans de réflexion et d'expérience dans le soutien
aux établissements et services sociaux et médico-sociaux
à la démarche qualité.





www.handidonnees.fr
Le panorama des données sur le handicap



Ce site soutenu par la CNSA, des ARS et des collectivités territoriales, piloté par la Fédération ANCREAI, Handidonnées est **la première plateforme de mise à disposition de connaissances structurées entièrement dédiées aux publics en situation de handicap et à l'offre d'accompagnement** qui leur est proposée dans les territoires.

Il a pour objectif de mettre à disposition un ensemble d'indicateurs constituant un socle de connaissances sur les publics en situation de handicap et l'offre d'accompagnement régionale. Il s'agit également d'un outil de valorisation et de communication d'études locales.

Cette interface unique, ouverte à tous, permet ainsi d'accéder à des données quantitatives et qualitatives sur le parcours des personnes en situation de handicap, en provenance des services de l'Etat (Rectorats, DREES, CNSA, CD, DEPP, Direccte...), de services publics ou de structures ayant des missions de service public : INSEE, CAF/MSA, MDPH, AGEFIPH..."

Le site est également enrichi avec des indicateurs spécifiques issus d'études dédiées, réalisées par les CREA I en région dans le cadre de leurs travaux d'études et d'observation dans le champ du handicap.

Ces données sont valorisées aux travers de tableaux, de graphiques et de cartes. La navigation se fait par département.

Dans ce site, des données chiffrées et cartographiées sur :

- L'offre d'accompagnement médico-social
- Les caractéristiques des personnes en situation de handicap
- Les personnes recevant une allocation au titre de leur handicap
- La scolarisation des élèves en situation de handicap
- L'emploi des adultes handicapés
- Les personnes avec trouble du spectre autistique

OFFRE DES ESMS
POUR ADULTES

ALLOCATAIRES HANDICAPÉS
LES ENFANTS ET ADOLESCENTS RECEVANT L'AAEH

LA SCOLARISATION DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP
EN ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL OU SANITAIRE

OFFRE DES ESMS
POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS

ALLOCATAIRE HANDICAPÉS
LES ADULTES RECEVANT L'AAEH

LA SCOLARISATION DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP
EN INCLUSION

Ce socle de connaissances, régulièrement mis à jour, permet d'alimenter une concertation territoriale sur les besoins des personnes en situation de handicap, la définition d'orientations politiques sur la programmation d'équipements ou l'organisation des ressources sanitaires, sociales, médico-sociales comme de droit commun. Ce socle peut aussi contribuer à l'évaluation.

... Pour accompagner de façon très opérationnelle la transformation de l'offre médico-sociale en cours



Rendez-vous sur : **www.handidonnees.fr**

Ils ont écrit ...

Paul-Loup WEIL-DUBUC

- ◆ Paul-Loup Weil-Dubuc – **La pensée inclusive à l'épreuve du polyhandicap** – Chapitre 24 (1) Dans **la personne polyhandicapée** (2021), pages 461 à 469

Pierre CASTELEIN

- ◆ Castelein P. (2018) « **De l'intégration scolaire des étudiants handicapés au développement d'un enseignement inclusif ... de la nécessité de « faire bouger les lignes** » in SITUATIONS DE HANDICAP ET ENSEIGNEMENT INCLUSIF Guide d'appui et de ressources – Université de Nantes.
- ◆ Barral C., Castelein P., Fougeyrollas P, Korpès J-L., Robin J-P, (2018) « **Classification internationale du Modèle de Développement Humain et du Processus de Production du Handicap (MDH-PPH)** »-1^{re} édition 2018 – RIPPH (Québec).
- ◆ Castelein P. (2017) **Les modèles du handicap : CIF & PPH, un « langage commun » pour comprendre le handicap.** – in Les modèles conceptuels en ergothérapie – DE BOECK supérieur – p. 19 à 36.
- ◆ Castelein P. (2015) **Habitudes de vie et participation sociale** – in L'activité humaine : un potentiel pour la santé ? – DE BOECK & SOLAL – p. 217 à 234
- ◆ Castelein P. (2016) **L'évaluation de l'environnement** - in Agir sur l'environnement pour permettre les activités – DE BOECK supérieur - p 234 à 250
- ◆ Castelein P. (2015) **La participation sociale : un enjeu interdisciplinaire pour nos institutions** Les carnets de la Persagotière n°63
- ◆ Castelein P (2012) **La participation sociale : un enjeu pluridisciplinaire** – in Expériences en ergothérapie – 25^e série – SAURAMPS médical – p 11 à 24

Revue Aequitas : <https://ripph.qc.ca/revue/numeros-disponibles/>

Jocelyn LACHANCE

- ◆ Lachance J. (dir.), (2020), **Accompagner les ados à l'ère du numérique**, Hermann.
- ◆ Lachance J. (2019) **La famille connectée : de la surveillance parentale à la déconnexion des enfants**, Erès.

Ils ont écrit...

 Yves COUTURIER

- ◆ Couturier Y., Belzile L. (2020), **Santé et travail social**, Presses de l'université de Montréal.
- ◆ Couturier Y., Belzile L., (2018), **La collaboration interprofessionnelle en santé et services sociaux**, Presses de l'université de Montréal.
- ◆ Couturier Y. Belzile, L. Bonin L., (2016) **L'intégration des services en santé - Une approche populationnelle**. Presses de l'université de Montréal.
- ◆ Couturier, Y. (2018), « Intégrer les services pour soutenir une intervention globale » in Nicolas Guirimand, **Les nouveaux enjeux du secteur social et médico-social. Décloisonner & coordonner les parcours de vie et de soin**. Champ social, pp. 77-87.
- ◆ Couturier, Y., Belzile, L. (2016), **L'intervention de coordination : Dans les métiers du prendre soin**. Nîmes, France, Champ social.

LA CLÉ DES MOTS

▪ ANCREAI	→	Association Nationale des CREAI
▪ CAMSP	→	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
▪ CDPH	→	Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées
▪ CMPP	→	Centre Médico-Psycho-Pédagogique
▪ CNSA	→	Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
▪ CREAI	→	Centre Régional d'Études d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité.
▪ DIH	→	Dispositif Intégré Handicaps
▪ DITEP	→	Dispositif Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique
▪ EPOP	→	Empowerment and Participation Of Persons
▪ ESMS	→	Établissements et Services sociaux et Médico-Sociaux
▪ FINESS	→	Fichier national des établissements sanitaires et sociaux
▪ GEM	→	Groupe d'Entraide Mutuelle
▪ HAS	→	Haute Autorité de Santé
▪ IDF	→	Ile De France
▪ INSEE	→	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
▪ Inserm	→	Institut national de la santé et de la recherche médicale
▪ MDH-PPH	→	Modèle de Développement Humain – Processus de Production du Handicap
▪ MDPH	→	Maison Départementale des Personnes Handicapées
▪ PCO	→	Plateforme de Coordination et d'Orientation
▪ PCPE	→	Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées
▪ PIAL	→	Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé
▪ PTA	→	Plateforme Territoriale d'Appui
▪ RBPP	→	Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles
▪ RIPPH	→	Réseau International sur le Processus de Production du Handicap
▪ RQTH	→	Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
▪ SERAFIN-PH	→	Services et Établissements : Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des Personnes Handicapées
▪ SESSAD	→	Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile
▪ TSA	→	Trouble du Spectre Autistique

PLAN D'ACCÈS



INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu PALAIS 2 L'ATLANTIQUE
Cours Jules Ladoumègue – 33300 Bordeaux.

Accès **EN VOITURE:**
Sortie rocade 4 – 4A – 4B Parc des Expositions direction Bordeaux Lac. Parking gratuit à proximité immédiate.

EN TRAMWAY:
Ligne C – direction et arrêt Parc des Expositions de Bordeaux.

EN TRAIN:
Arrivée Gare Saint Jean puis transports en commun : direct Tram C.
Depuis la Gare : voiture 20 min – tram 40 min.

EN AVION:
Depuis l'aéroport Bordeaux – Mérignac – Navette bus 30' DIRECT ou Liane 1 + vers la gare puis tram ligne C Station de taxis à l'arrivée – Voiture : 20 min.





“ ALL INCLUSIVE ”

AVEC LES SESSAD



BORDEAUX

PALAIS 2 L'ATLANTIQUE

14^e

JOURNÉES NATIONALES DES SESSAD

1 | 2 | 3
DECEMBRE
2021



5, rue de Tracy
75002 PARIS

ancreai@ancreai.org

www.ancreai.org

01 53 59 60 42



Espace Rodesse
103 Ter rue Belleville
33063 BORDEAUX

info@creai-nouvelleaquitaine.org

www.creai-nouvelleaquitaine.org

05 57 01 36 50



41 rue de Bellechasse
75007 PARIS

contact@creai-idf.fr

www.creai-idf.fr

01 87 86 65 90

Vous remerciant de votre participation

Aux 14^{èmes}

Journées Nationales des SESSAD

Avec le soutien de la
Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie

